

SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2025

Présenté lors du dernier Conseil Municipal, le rapport des Orientations Budgétaires pour l'exercice 2025 de la Ville de Saint-Avold dévoile une vision détaillée de la situation financière et des priorités budgétaires de la commune.



Année 2024

Contexte Économique

A l'International :

La croissance mondiale devrait atteindre +3,4 % en 2025, soutenue par l'assouplissement de la politique monétaire et le dynamisme des pays émergents.

En Europe :

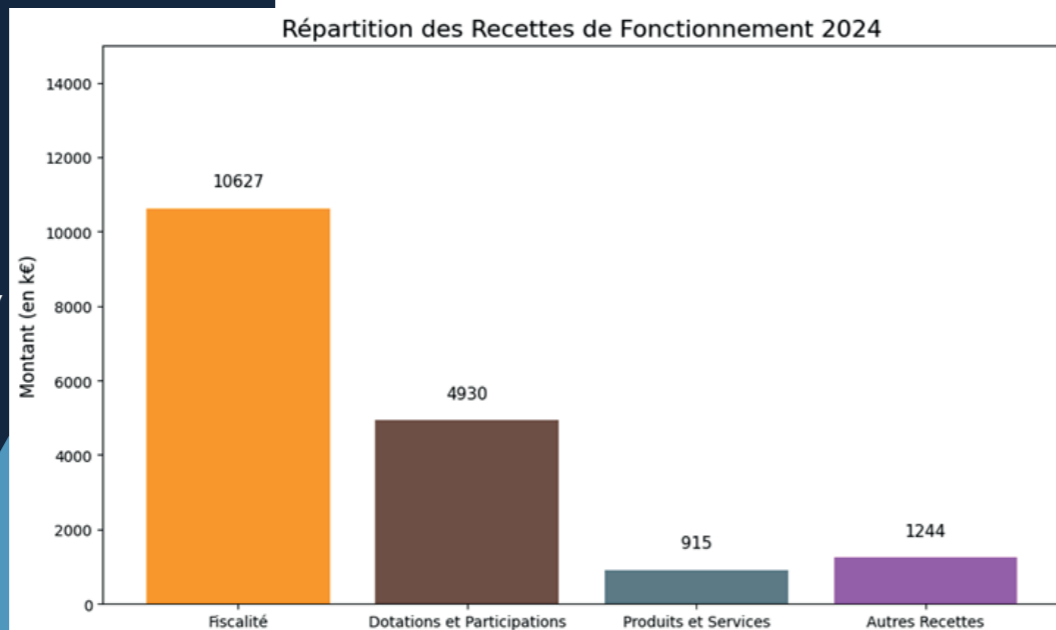
La zone euro montre des signes de reprise avec une croissance modérée et une désinflation contribuant à des gains de pouvoir d'achat tant recherchés.

Au niveau National :

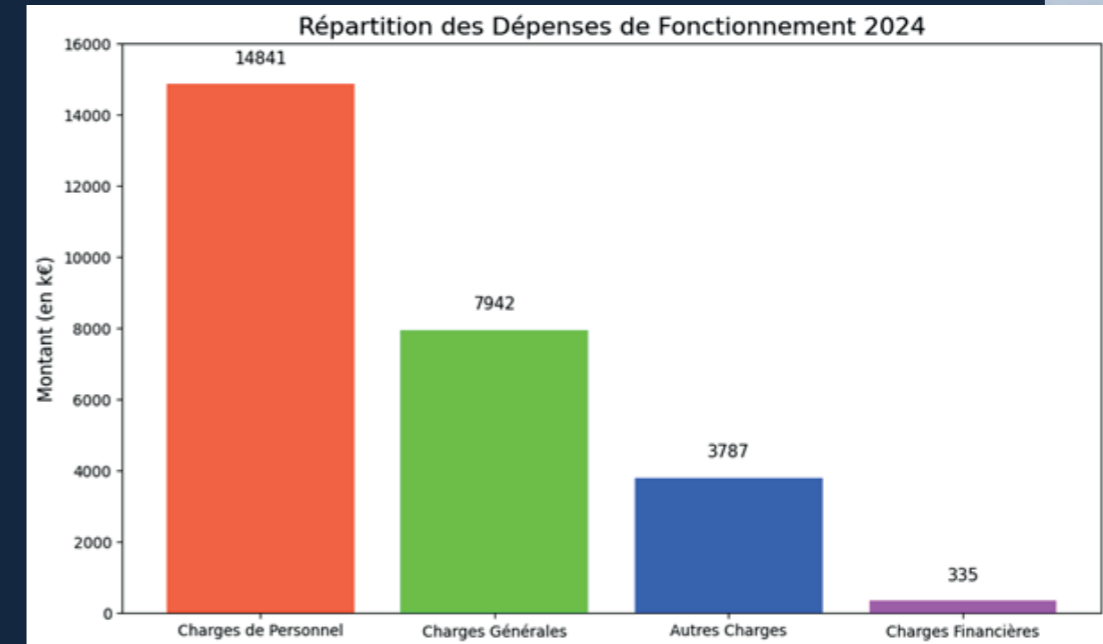
La dissolution de l'Assemblée nationale en 2024 a créé une réelle incertitude économique, toutefois l'activité devrait de manière générale, se stabiliser.

Situation Financière de la Ville

Les recettes de fonctionnement ont enregistré une hausse de 10,5 %, principalement due à l'augmentation de la fiscalité locale liée aux mesures de l'État ainsi qu'aux dotations.



Les dépenses de fonctionnement elles ont été maîtrisées avec une augmentation limitée à 1,17 % en 2024. Sur la totalité de ces dépenses, celle consacrée aux ressources humaines représente, plus de la moitié (54 %) des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.



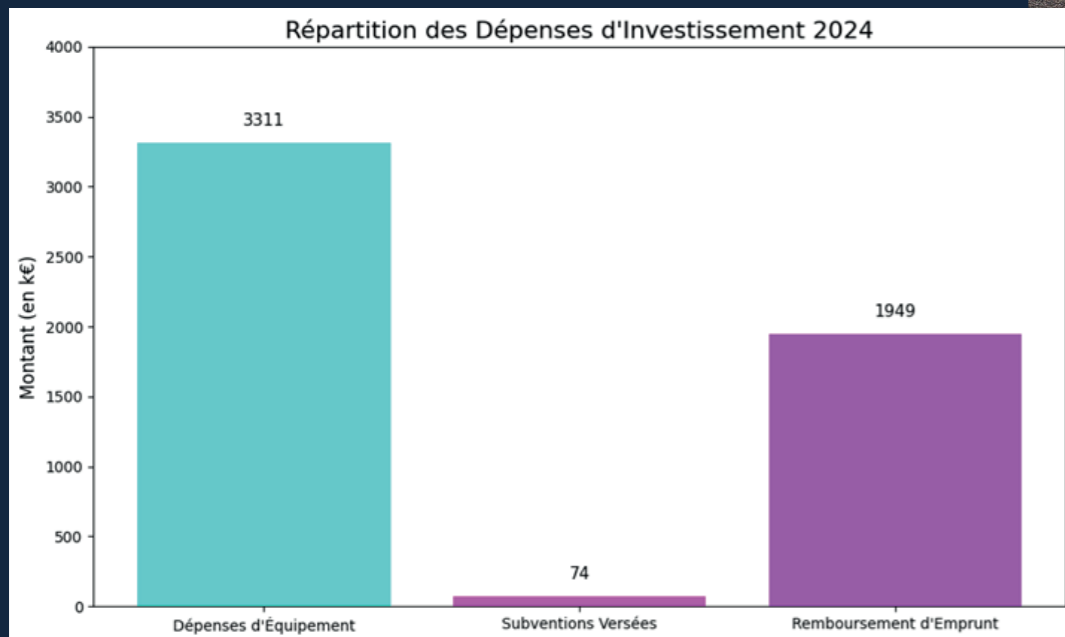
Les Recettes d'Investissement, peu dynamiques, la Ville a eu recours à un emprunt d'un montant de 2,5 millions d'Euros en 2024. On observe une amélioration toutefois encore trop faible, des recettes provenant de subventions obtenues à hauteur de 275 K€.

Les Dépenses d'Investissement en nette progression, elles correspondent aux réalisations suivantes :

- Poursuite de la sécurisation informatique (tranche 2)
- Programme de voirie 2024
- Projet Fusae dans les écoles
- Poursuite des travaux du plan handicap
- Poursuite d'agencements et rénovations des bâtiments publics (dont écoles)
- Lancement du projet zone camping-car
- Rénovation des équipements sportifs et de loisirs
- Financement des études pour la revitalisation du centre-ville et rues Naboriennes avoisinantes
- Achat foncier pour le projet groupe scolaire + convention de mandat
- Remboursement de l'annuité de la dette



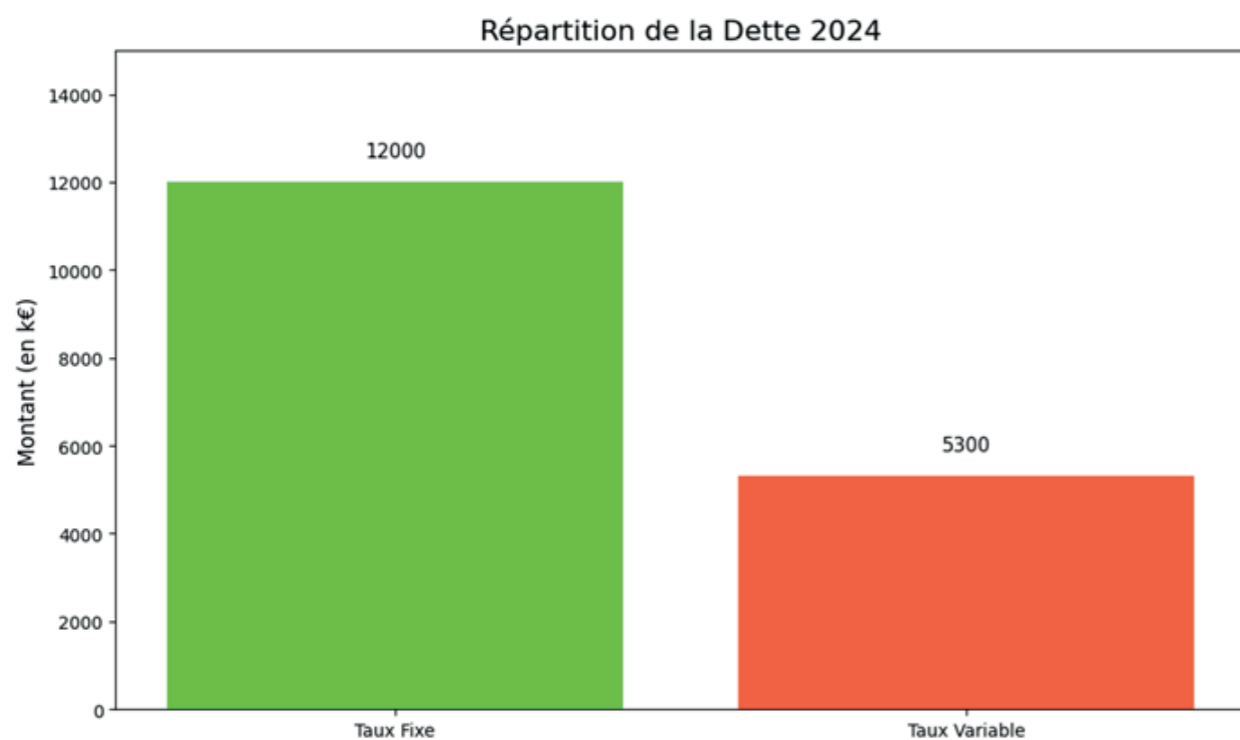
En y intégrant les restes à réaliser pour 3.050 K€, la Ville a engagé en 2024, au titre de ses dépenses en investissements, plus 6 millions d'Euros.



La Dette

- Sa Structure : A 69%, la dette est principalement à taux fixe avec une durée de vie résiduelle moyenne de 11 ans et 9 mois.

- Le Désendettement : La capacité de désendettement s'est nettement améliorée depuis 2021 qui est une nouvelle fois confirmée avec un ratio de désendettement de 4,82 ans en 2024.



Orientation Budgétaires

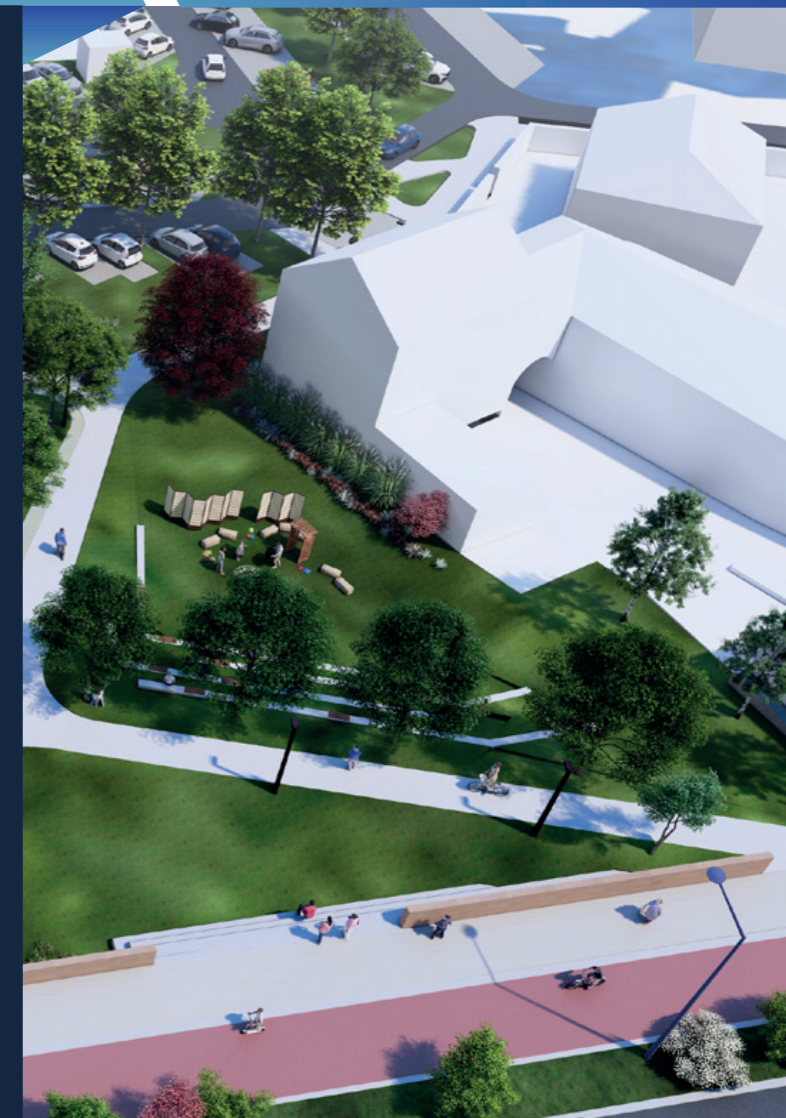
Les Priorités :

De manière générale, la Ville va poursuivre sa maîtrise des dépenses de fonctionnement pour optimiser son financement des projets structurants tout en maintenant de même niveau, les taux de la fiscalité locale avec un objectif précis d'obtention de subventions minimisant l'emprunt.

Les Projets d'équipement clés seront les suivants :

- 1ère tranche de la requalification des espaces publics et des entrées de ville
- Démolition de la friche Peugeot
- Poursuite du projet Camping-Car Park
- Aménagement et rénovation des équipements sportifs
- Rénovation des bâtiments publiques
- Poursuite du projet cuisine centrale et groupe scolaire

Année 2025



Si la ville de Saint-Avold a choisi d'adopter une approche prudente et stratégique pour son budget principal 2025, elle met l'accent sur la nécessité d'amplifier sa maîtrise des dépenses et poursuivre succinctement la réalisation de ses investissements structurants.

Cela réclame implicitement une gestion rigoureuse de la dette et des recettes, étant la seule garantie pour la Ville de maintenir une forte capacité d'investissement face à un contexte économique encore incertain.

